



santé
famille
retraite
services



PROJET PEDAGOGIQUE

Année scolaire 2023-2024



Sommaire

I. CADRE GENERAL	page 3
A. Présentation de la structure	page 3
B. Le contexte local	page 3
II. VALEURS ET INTENTIONS EDUCATIVES	page 3
A. Le projet éducatif	page 3
B. Les intentions éducatives	page 4
C. La pédagogie globale	page 5
III. LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE	page 6
A. La structure	page 6
➤ les locaux	page 6
➤ L'équipe	page 6
➤ Le matériel	page 8
➤ les ressources extérieures	page 8
B. Le fonctionnement	page 8
➤ Le périscolaire et la pause méridienne	page 8
➤ Les mercredis	page 9
➤ Les vacances	page 9
➤ Les modalités d'inscriptions	page 10
IV. LES PROJETS	page 11
➤ Sport, santé et handicap	page 11
➤ Environnement et développement durable	page 13
➤ Culture et découverte	page 14
➤ Projet intergénérationnel	page 15
➤ Projet passerelle et solidarité	page 16
V. L'EVALUATION	page 17
VI. LA COMMUNICATION	page 17
VII. CONCLUSION	page 17

I. CADRE GENERAL

A. Présentation de la structure

L'accueil de loisirs et périscolaire de la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis a pour vocation de développer des actions en direction des enfants et des familles.

Cet outil de travail est destiné à répondre aux attentes et aux besoins des enfants et des familles de la commune.

L'une des priorités est d'offrir aux familles un lieu d'accueil, de ressources et d'animation. Il est l'un des points de repères sur la commune en matière de loisirs enfance et jeunesse.

B. Le contexte local

La commune d'Aix-Villemaur-Pâlis oeuvre depuis de longues années dans le but de développer des actions de qualité en direction des familles et des enfants avec la mise en place d'un accueil de loisirs et périscolaire dans le groupe scolaire de la commune d'Aix-en-Othe, ainsi que des accueils périscolaires sur les communes de Villemaur-Sur-Vanne et Pâlis.

Dans son souhait de toujours améliorer la qualité de l'accueil des enfants, les élus ont souhaité créer un lieu spécifique pour l'animation des temps périscolaires et extrascolaires. Un long travail de réflexion a permis la construction et l'ouverture du centre d'accueil "Roger Cogez".

Les responsables de sites ont toujours travaillé en étroite collaboration avec les élus et les cadres municipaux pour être force de propositions face à leurs attentes et leur souhait de développer une politique enfance-jeunesse cohérente sur les différents lieux d'accueils.

II. VALEURS ET INTENTIONS EDUCATIVES

A. Le projet éducatif :

Le projet éducatif de territoire s'inscrit dans une politique globale basée sur des valeurs républicaines, laïques et solidaires.

Ce projet a pour ambition d'accompagner et de fédérer tous les acteurs liés à l'éducation, de la petite enfance à l'adolescence, dont les écoles et le service enfance jeunesse.

Cette ambition repose sur la reconnaissance d'une responsabilité partagée à travers des valeurs chères à la municipalité :

- ✓ La liberté
- ✓ La laïcité et la tolérance
- ✓ L'égalité et la justice sociale
- ✓ La solidarité et la fraternité
- ✓ La citoyenneté

S'appuyant sur ces valeurs, la municipalité s'engage pour des objectifs éducatifs tels que :

- L'épanouissement de l'enfant
- L'autonomie de l'enfant
- La responsabilisation de l'enfant
- Le partage
- L'ouverture d'esprit
- L'apprentissage des savoirs fondamentaux

B. Les intentions éducatives :

Pour mettre en oeuvre ce projet éducatif, les animateurs du service enfance jeunesse font vivre les mixités grâce à ces valeurs éducatives et les complètent avec des intentions éducatives:

"L'enfant au coeur du collectif"

La laïcité:

- Lutter contre toutes formes de discrimination par l'organisation de réunions et de débats entre enfants.
- Favoriser les échanges par la rencontre avec d'autres structures de jeunesse: (inter centres, projets séjours).

La diversité et l'égalité:

- Les mêmes droits pour tous! Les règles de vie sont construites par les enfants sur le principe d'une "République des enfants".
- Le respect de la différence qui se traduit par la proposition d'un panel d'activités selon des filières différentes.
- La prise en compte des besoins de chacun par les adultes, notamment par le positionnement des animateurs dans la pédagogie des espaces.
- Permettre au plus grand nombre de découvrir d'autres territoires lors de sorties et/ou de séjours.
- Valoriser l'enfant par la reconnaissance auprès de tous par la mise en place d'activités exceptionnelles comme l'inauguration du jardin pédagogique, la fête de la culture...

La démocratie et la citoyenneté:

- Droit d'expression et prise de décisions collectives par la mise en place des "Ministères".
- Aider l'enfant à prendre conscience de sa responsabilité par la mise en place des projets créés par les animateurs
- Aider l'enfant à agir dans son environnement et le respecter à travers le projet „développement durable“ dans le jardin pédagogique et la réalisation d'affiches.
- Rendre l'enfant acteur de son ACM et de son territoire.

L'émancipation et la socialisation:

- Les enfants sont ACTEURS de leurs choix au sein du collectif.
- Amener l'enfant vers le vivre ensemble consenti à travers la libre circulation dans les différents espaces.
- Evaluation par les enfants de leur temps d'accueil à la fin de semaine des vacances.
- Aide des animateurs au montage de projets collectifs.

La solidarité et l'engagement:

- Permettre aux enfants de vivre des expériences collectives et notamment lors de séjours de vacances.
- Relayer des informations locales auprès des enfants et des familles comme les projets du tissu associatif local.
- Instaurer une notion d'engagement et de progression des enfants au sein des différents projets mis en place avec les animateurs.
- Développer la mise en place de Grands Jeux (thématiques à tendances coopératives où les enfants s'engagent à participer du début à la fin).

C. La pédagogie globale:

L'équipe d'animateurs propose une pédagogie active reposant sur le rythme et les besoins de l'enfant. Cette pédagogie est basée sur le **libre choix des enfants dans les activités proposées.**

Tout au long de l'année, les animateurs instaurent:

L'expression des enfants:

Les enfants ont la possibilité d'exprimer leurs souhaits d'activités aux animateurs. Ils peuvent ainsi intégrer au programme déjà créer leurs idées de jeux, d'activités créatives ou toutes autres demandes réalisables dans le cadre des activités périscolaires ou des temps de Centre (mercredis et vacances scolaires)

L'animation des espaces

Il s'agit de lieux précis avec une utilisation définie, qui répond aux besoins et envies des enfants. Chaque espace d'animation se compose de matériels et de règles en rapport avec sa fonction.

1. Les règles d'organisation:

L'organisation des espaces est basée sur:

- le respect du rythme et de la fonction de l'espace
- le respect des enfants et de leurs actions
- le respect du matériel et du rangement.

2. Les différents espaces:

Chaque espace est défini par le matériel qui s'y trouve:

- Le foyer (salle calme)
- L'espace créatif,
- Le coin construction
- La cuisine pédagogique
- Le hall (les enfants y déposent leurs manteaux et leurs sacs avant d'aller en activité)
- La salle de motricité

- Les espaces extérieurs (jardin pédagogique, plateau sportif, cour).

Ces espaces sont modulables en fonction des activités proposées.

3. La mise en place:

Elle se fait de manière lisible et cohérente par les animateurs, avec les enfants.

Les ouvertures et fermetures au cours de la journée se font par une signalétique identifiable par tous, selon la fréquentation des enfants et de l'effectif de l'équipe d'encadrement, pour permettre la sécurisation des actions.

L'équipe oeuvre à une dynamique éducative prenant en compte l'enfant dans un environnement global. Les objectifs s'inscrivent dans une démarche complémentaire de l'école et des familles.

III. LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

A. La structure:

> les locaux:

Le service enfance jeunesse de la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis rassemble plusieurs sites d'accueil selon les temps proposés:

- Le centre Roger Cogez:

L'accueil de loisirs accueille à Aix en Othe les enfants durant les mercredis et les vacances scolaires. Il se compose des espaces décrits ci dessus et jouxte l'école élémentaire. Les animateurs et les enfants ont donc la possibilité d'utiliser une salle de l'école dédiée aux activités ainsi que le hall.

La proximité immédiate de l'école maternelle permet également l'utilisation des espaces durant les vacances d'été pour les plus jeunes (dortoir, salle de motricité, salle d'activité, cour et jeux extérieurs).

- Le périscolaire de Pâlis:

Sur la commune de Pâlis, les activités périscolaires disposent d'une salle et d'une cour pour les accueils du matin et du soir en temps scolaire.

- Le périscolaire de Villemaur:

Sur la commune de Villemaur, une salle permet l'accueil des enfants le matin exclusivement.

> L'équipe

- 1 directrice (VAE BPJEPS en cours, BAFD, BAFA, PSC1)
- 2 directeurs adjoints (BPJEPS et BAFD)
- 9 animateurs BAFA
- 1 animatrice CAP petite enfance

La Direction

Elle est garante de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif ainsi que du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Elle élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de sa mise en œuvre :

- L'âge des mineurs accueillis
- La nature des activités proposées
- La répartition des temps d'activités et de repos
- Les modalités de participation des mineurs
- Les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe
- Les modalités d'évaluation de l'accueil
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Elle a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires.

Elle coordonne les interventions conduites en direction des enfants et gère les relations avec les partenaires (prestataires, municipalités, familles...).

Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'Accueil.

Les animateurs:

Ils ont pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

Ils ont sous leur responsabilité un groupe dont l'effectif dépend de la tranche d'âges et des activités proposées.

Ils sont chargés de :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui leur sont confiés
- Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur, dans le respect du cadre réglementaire
- Encadrer leur vie quotidienne et les activités
- Construire une relation individuelle et collective de qualité avec les enfants
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les enfants, les familles et les autres membres de l'équipe.

Ils proposent et organisent les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants, en tenant compte de leurs envies.

Ils doivent avoir un comportement exemplaire à la fois dans leurs propos, tenue et attitude.

Réunions

Des temps de préparation de 3h sont organisés chaque semaine. Ils sont destinés à organiser collectivement les temps d'animation (thématiques, sorties, séjours, activités, grands jeux, planning des mercredis et des vacances, etc).

Ils sont pilotés par la direction et sont partagés entre préparation collectives et individuels. Ils permettent l'écriture des fiches projets et fiches d'activités.

Les bilans des vacances réalisés à la fin de chaque session ont lieu sur ces créneaux.

Une réunion d'équipe d'1h30 tous les 15 jours vient compléter l'organisation et la vie de l'équipe. Elle permet de faire le point sur les projets, les problématiques, etc.

Les transmissions d'équipe sont faites au fur et à mesure et sont notifiées dans un cahier dédié.

Un classeur rassemble par ailleurs les différents compte-rendus ainsi que les documents à destination collective.

➤ **Le matériel:**

Tous les sites sont équipés du matériel nécessaire aux activités proposées:

- Jeux de société
- Matériel de bricolage
- Matériel créatif
- Matériel de sonorisation
- Matériel sportif
- Matériel de jardinage

➤ **les ressources extérieures:**

- Les associations locales
- Le COSEC et équipements sportifs extérieurs
- Le jardin public de la commune

A. Le fonctionnement

➤ **Le périscolaire et la pause méridienne**

Le service enfance jeunesse propose des accueils périscolaires dans le but d'offrir aux familles et aux enfants des temps pédagogiques avant, pendant et après l'école.

▪ **Le matin :**

L'accueil se fait sur les trois sites: Aix en Othe, Villemaur et Pâlis, à partir de 7h15.

Les animateurs proposent au groupe qu'ils prennent en charge des activités calmes, dans le respect du rythme des enfants et en s'adaptant aux arrivées échelonnées.

C'est également un temps d'échange avec les familles, sur les informations relatives aux enfants, au fonctionnement de l'accueil, etc.

Les animateurs accompagnent les enfants jusqu'à l'école où l'équipe enseignante les accueille, ou jusqu'au car s'agissant de Pâlis et Villemaur où l'accompagnatrice prend le relais.

▪ **La pause méridienne:**

La restauration, située à côté de l'école élémentaire, est organisée en self service pour ces derniers et en service à table pour les maternels.

Les animateurs se relaient dans la salle de restauration afin de garantir le bon déroulement du repas. C'est un moment de convivialité, l'équipe d'animation déjeune avec les enfants qui ont le choix de leur tablée.

Les animateurs sont force de proposition et soumettent un panel d'activités variées dans les différents espaces, selon la météo:

- Jeux coopératifs et d'opposition dans la cour
- Jeux sportifs sur le plateau
- Jeux de société, de construction, de rôle, etc en salles

C'est un moment de détente où les enfants peuvent jouer en autonomie, avec la présence d'un animateur dans chaque espace.

▪ **Le soir:**

L'accueil du soir se fait sur les mêmes sites que le matin, excepté Villemaur.

Les enfants ont le choix entre les différents lieux à disposition où des activités sont proposées.

L'accueil est ouvert jusqu'à 18h30.

➤ **Les mercredis**

L'accueil du mercredi se déroule au Centre Roger Coge, à Aix en Othe, entre 7h15 et 18h30.

Les activités sont proposées selon la même pédagogie globale. Les moments de la journée sont découpés entre les activités proposées et les activités dites libres.

Après le repas, un temps de calme (ou de sieste pour les plus petits) est systématiquement mis en place.

Les goûters sont proposés par la structure. Ils sont régulièrement réalisés par les enfants, dans le cadre d'ateliers cuisine.

Les départs du soir sont échelonnés entre 17h et 18h30.

➤ **Les vacances**

L'accueil de loisirs se déroule au Centre Roger Coge entre 7h15 et 18h30.

La structure accueille les enfants lors de chaque période de vacances, excepté à l'occasion des vacances de Noël où seule une semaine est proposée.

La structure ferme également 15 jours en août, assurant un accueil la 1^{ère} quinzaine ainsi que la dernière semaine du mois.

Des activités physiques, motrices et culturelles sont mises en place. Elles s'articulent sur les thématiques proposées par session et alternent régulièrement entre activités en salles et en extérieur. Elles privilégient la coopération et l'échange.

Des sorties, des grands jeux et un séjour constituent autant de temps forts proposés sur l'année.

Comme pour les mercredis, les goûters sont fournis par la structure.



Pour chacun de ces temps d'accueil, les familles sont priées de se présenter auprès de la direction ou de l'animatrice chargée de l'accueil, afin de déposer ou récupérer leurs enfants.

L'accès aux salles est réservé à l'équipe et aux enfants.

Une tolérance est accordée aux nouveaux arrivants afin de faciliter la transition entre la famille et l'ACM.

> Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions aux différents services (périscolaire, cantine, extrascolaire) s'effectuent via le Portail Famille:

<https://mairie-aixenothe.leta-familles.fr/>

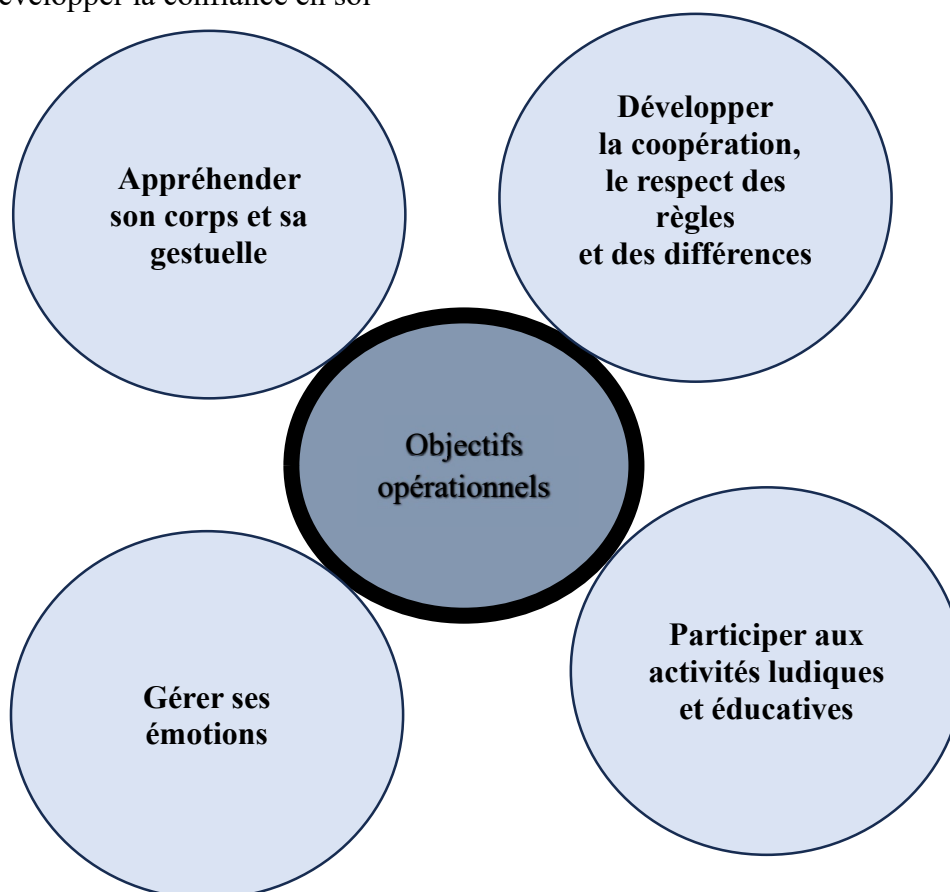
Une fois le dossier complet, la réservation peut se faire à l'année et au plus tard, 7 jours avant la date souhaitée.

IV. LES PROJETS

➤ Sport, santé et handicap:

Les objectifs généraux

- Utiliser le sport comme moyen de développement à la santé
- Promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes
- Développer le fair play et la coopération entre les enfants
- Sensibiliser les enfants au respect des règles, des autres et du matériel
- Accepter les différences de chacun, notamment le handicap
- Aider l'enfant à prendre conscience de son corps
- Développer la confiance en soi



Les actions

- ***Sensibiliser à une alimentation saine:***
 - Commissions menus enfants
 - Jardins pédagogiques
 - Ateliers cuisine

- ***Mettre en évidence les bienfaits de la relation entre nutrition et activité physique:***
 - Commissions menus enfants
 - Initiations sportives
 - Sensibilisation à l'équilibre alimentaire

- ***Initier à la motricité et à la respiration:***
 - Jeux collectifs dynamiques
 - Danse
 - Parcours de motricité
 - Sports innovants

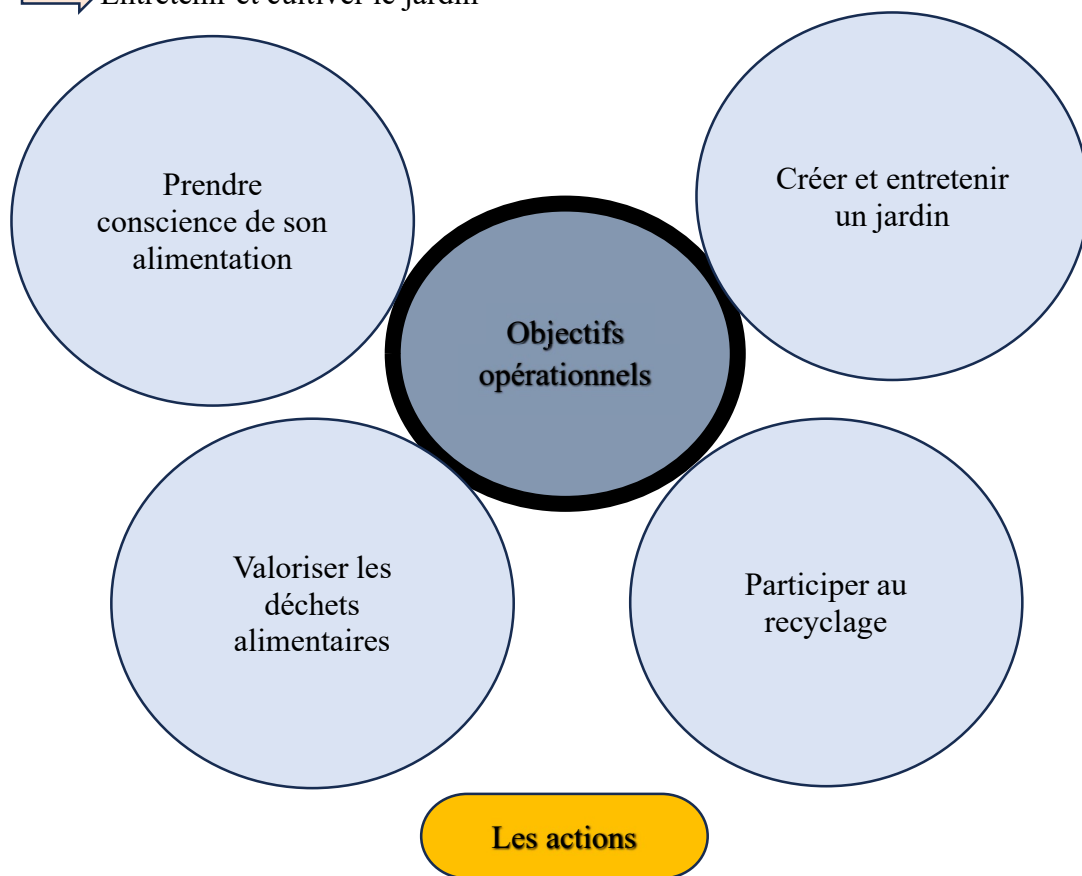
- ***Proposer des activités autour des modes de déplacement, à travers le projet "ça roule"***
 - Roller
 - Vélo

- **Proposer des activités permettant de mieux comprendre et appréhender le handicap**

➤ Environnement et développement durable

Les objectifs généraux

- ➡ Initier les enfants à la biodiversité
- ➡ Sensibiliser les enfants au compostage et au tri des déchets
- ➡ Entretien et cultiver le jardin

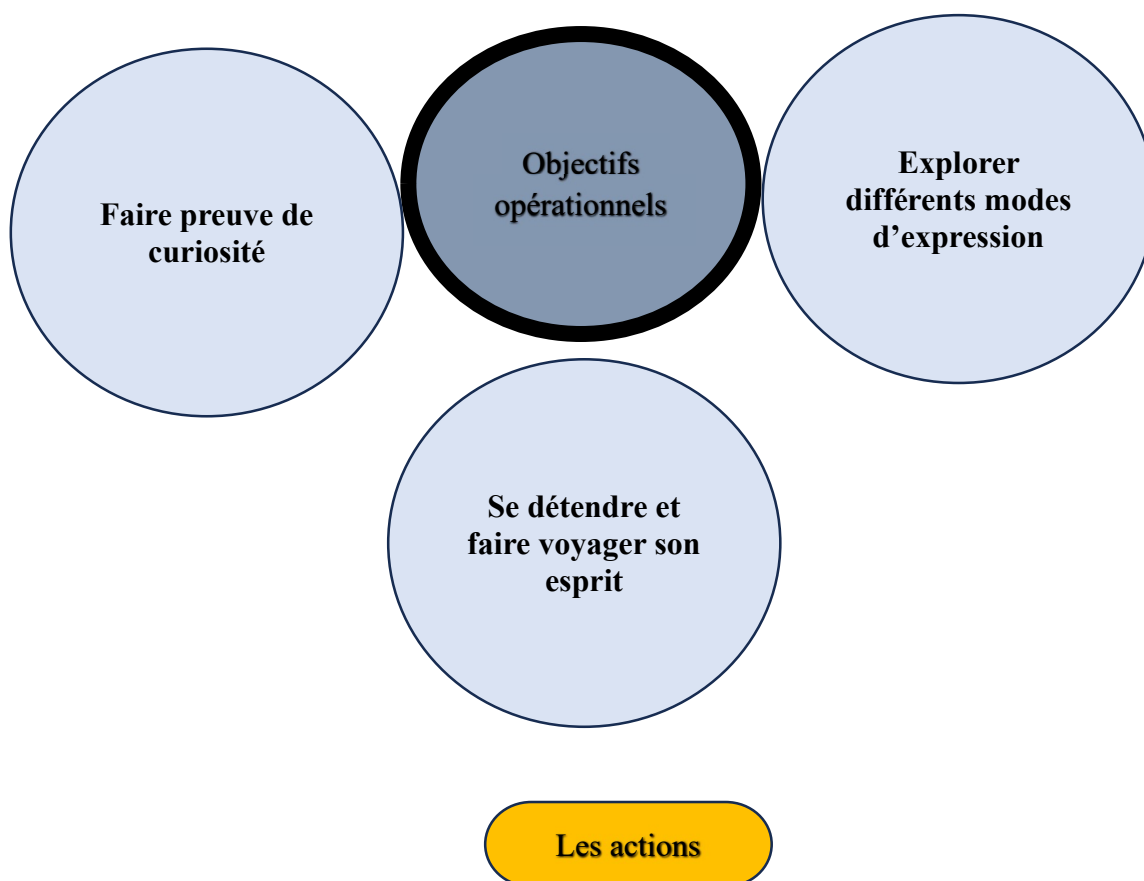


- ***Découvrir les insectes et leur utilité au sein du jardin***
 - Suivre leur développement, en étudier leurs habitudes au fil des saisons
 - Prendre soin des insectes en créant un habitat favorable à leur prolifération
 - Village d'insectes
 - Hôtel à insectes
 - Observation de la biodiversité
- ***Mise en place et entretien d'un espace nature au sein de l'ACM***
 - Jardin pédagogique
 - Tri et compostage des déchets de la cantine
 - Recyclage
 - Activités couture à partir de matériaux recyclés (bouchon, carton, bois, cd...)

➤ Culture et découverte

Les objectifs généraux

- ⇒ Promouvoir la lecture
- ⇒ Développer le goût des livres
- ⇒ Développer la dextérité de l'enfant
- ⇒ Permettre à l'enfant de se relaxer
- ⇒ Stimuler la créativité et la concentration
- ⇒ Développer la stratégie, la réflexion et la coopération



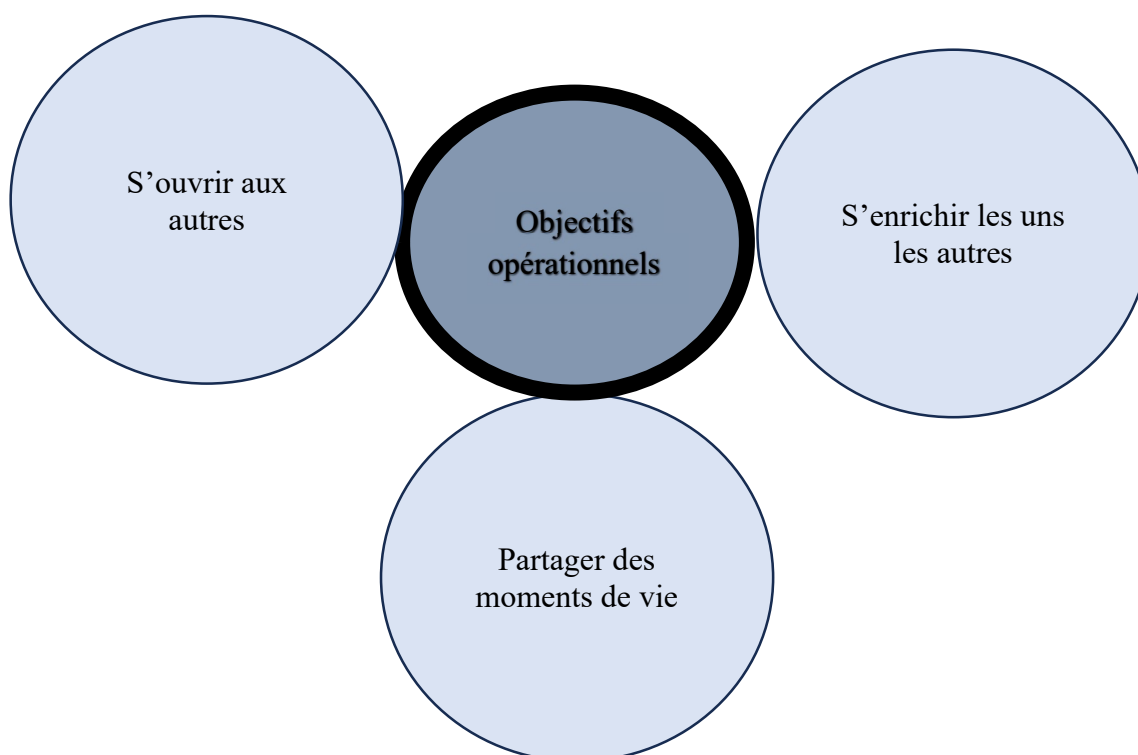
- *Partenariat avec les médiathèques d'Aix en Othe et de l'Aube*
- *Visite de musées virtuel grâce au dispositif « Microfolie »*
- *Activités créatives*
- *Dessin méditatif*

➤ **Projet intergénérationnel**

Les objectifs généraux

⇒ Créer du lien entre plusieurs structures présentes sur le territoire

⇒ Favoriser la communication, l'entente, la partage et la transmission



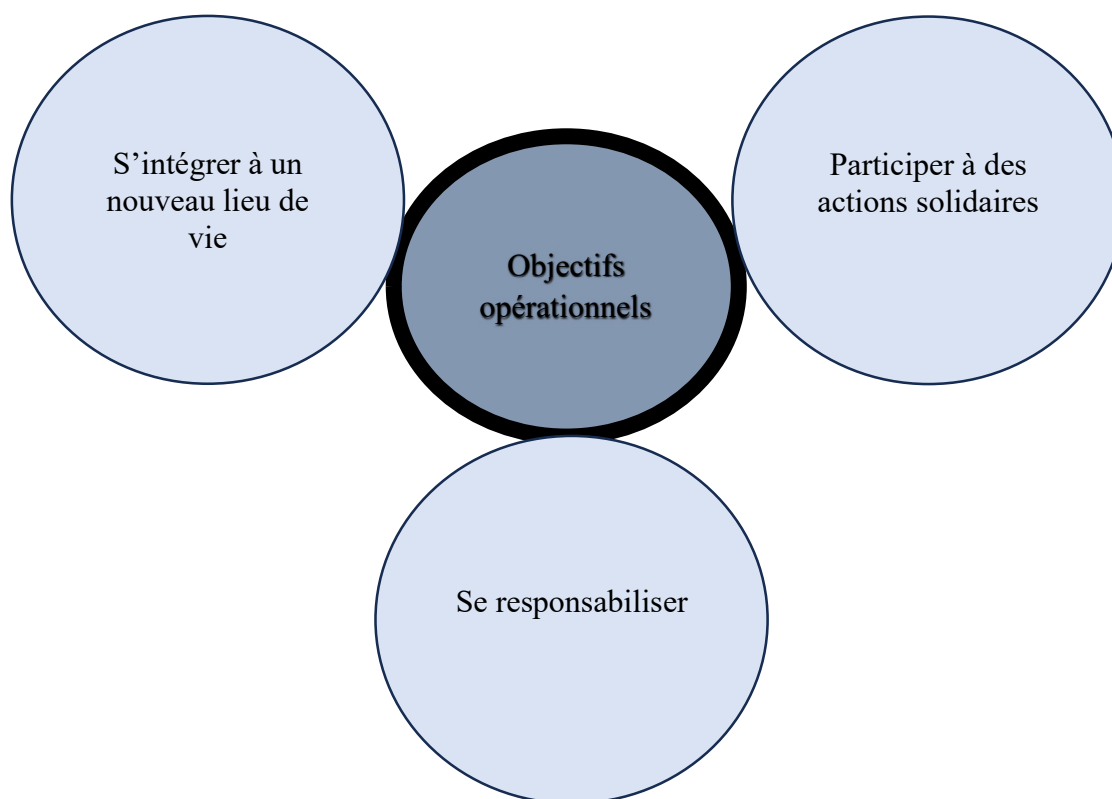
Les actions

- *Jeux d'hier et d'aujourd'hui*
- *Goûters partagés*
- *Ateliers cuisine*

➤ Projet passerelle et solidarité

Les objectifs généraux

- ➡ Créer du lien entre les enfants du cycle 3 de l'ACM et les jeunes du Club Ado.
- ➡ Favoriser la responsabilisation des jeunes
- ➡ Développer l'esprit citoyen



Les actions

- *Rencontres ludiques hebdomadaires avec l'animateur Ado lors de la pause méridienne*
- *Rencontres mensuelles les mercredis sur le club Ado*
- *Jeux de société, de rôles, coopératifs, grands jeux et sorties communes*
- *Séjour commun au ski*
- *Veillées communes*
- *Actions solidaires envers les personnes isolées*

V. L'EVALUATION

Les animateurs évaluent leurs activités, actions et projets en comptabilisant la fréquence et la fréquentation de ceux-ci.

Chaque session de vacances fait l'objet d'un bilan collectif sur les réussites ou difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

Un indice de fréquentation, de concrétisation des réalisations des différents ateliers et de qualité des relations est établi, permettant de considérer comme satisfaisant la réussite.

VI. LA COMMUNICATION

La direction de l'accueil de loisirs est en lien permanent avec la Mairie, les élus, les écoles ou encore la restauration scolaire et se rencontrent régulièrement à l'occasion de:

- Commission enfance/ jeunesse
- Commission menus
- Conseils d'écoles

Le service enfance jeunesse dispose de plusieurs modes de communication:

- Facebook Service Jeunesse Aix-Villemaur-Pâlis
- Affiches et plaquettes
- Articles de presse
- Portail famille
- Panneau lumineux de la Mairie
- le site communal

Pour nous joindre:

@

service.jeunesse@aix-villemaur-palis.fr

06.77.30.67.73

03.25.73.80.72

VII. CONCLUSION

Les enfants sont au cœur de notre projet, aussi l'équipe d'animation met tout en œuvre pour respecter leurs choix, leurs rythmes et pour qu'ils parviennent à s'épanouir en s'appropriant leurs temps et les lieux.